© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Visite permis

Par Profil supprimé Postée le 18/06/2020 11:39

> Bonjour il y a deux mois j'ai était contrôler positif au test de stupéfiants au thc j'ai donc pri une suspension de 4mois et je ne comprend pas le rendez à prendre à la préfecture et l'analyse d'urine si elle doit se faire avant ou la bas pouvez vous m'éclairez svp

---

Mise en ligne le 22/06/2020

Bonjour

L'analyse d'urine doit se faire avant le rendez vous pris à la préfecture. Le rendez-vous se prend en ligne, via le site de la préfecture du département dans lequel vous vivez. Il faudra faire l'analyse d'urine sur prescription médicale (que vous avez théoriquement en votre possession), avant, afin de pouvoir apporter les résultats sur papier.

Nous vous joignons en bas de page un lien vers un article qui résume les grandes lignes du dépistage. Cela vous sera peut-être utile.

Cordialement

En savoir plus :

- Le dépistage